

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 05 JUIN 2026

Le conseil municipal dûment convoqué le 22 mai 2026 s'est réuni en mairie le vendredi 05 juin 2026 à 18 H sous la présidence du Maire.

Présents : COADOUR Dominique, CADOUDAL Berc'hed, TALLEC Julien, REDOUTE Chantal, LEROUX Magali, JOUAN Valérie, BIRHART Sylvie, BOUDER Youenn, LE SAUX Jacques, Amaud Manac'h

Excusé : CHAGNON Quentin : procuration à COADOUR Dominique

Secrétaire de séance : Sylvie BIRHART

Approbation de l'ordre du jour proposé et signature du compte rendu de la séance du 28 avril 2026.

Vote pour :	11
Vote contre :	0
Abstention :	0

➤ Approuvé par les élus concernés.

. Elections sénatoriales du 27 septembre 2026

Désignation par le conseil municipal d'un délégué et de 3 suppléants au collège sénatorial.

PJ : arrêté préfectoral du 13 mai 2026 + tableau

Mr le Maire fait part au conseil du déroulement de ces élections dans les communes de moins de 1000 habitants. Concernant la commune de Brennilis il s'agit d'élire 1 délégué et 3 suppléants.

. Mise en place du bureau électoral :

Mr le Maire ouvre la séance, Sylvie BIRHART est désignée secrétaire.

Le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers les plus âgés et les deux conseillers les plus jeunes à l'ouverture du scrutin, à savoir :

Chantal Redouté

Jacques Le Saux

Magali Leroux

Youenn Boder

. Mode de scrutin

- Mr le Maire rappelle que le délégué et les suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

-Election du délégué :

1 candidat déclaré : Le Maire, Dominique COADOUR

Résultats :

Vote pour :	11
Vote contre :	0
Abstention :	0

Proclamation de l'élection du délégué :

Mr Dominique COADOUR a été élu au 1^{er} tour de scrutin.

-Election des suppléants :

3 candidats déclarés : Berc'hed CADOUDAL, Valérie JOUAN, Julien TALLEC

-Election du 1^{er} suppléant : Berc'hed CADOUDAL

Berc'hed CADOUDAL a été élue au 1^{er} tour du scrutin

Résultats

Vote pour :	11
Vote contre :	0
Abstention :	0

- Election du 2nd suppléant :

Valérie JOUAN a été élue au 1^{er} tour du scrutin

Résultats

Vote pour :	11
Vote contre :	0
Abstention :	0

- Election du 3^{ème} suppléant :

Julien TALLEC a été élu au 1^{er} tour du scrutin

Résultats

Vote pour :	11
Vote contre :	0
Abstention :	0

-Proclamation de l'élection des suppléants :

Berc'hed CADOU DAL a été élue au 1^{er} tour de scrutin.

Valérie JOUAN a été élue au 1^{er} tour de scrutin.

Julien TALLEC a été élu au 1^{er} tour de scrutin.

. ECOLE : suppression d'une classe monolingue au sein du RPID « Brennilis, Loqueffret, la Feuillée » à la rentrée de septembre 2026.

Le maire a fait un point précis sur la situation à ce jour :

Fermeture d'un poste monolingue à la rentrée de septembre 2026 au sein du RPID

Par courrier du 03 avril 2026, la DASEN du FINISTERE informe les maires des 3 communes de la fermeture d'une classe monolingue au sein du RPID à la rentrée scolaire de septembre 2026. Lors du conseil d'école du 02 avril 2026, une seule et unique proposition de répartition des effectifs est proposée par la direction du RPI, à savoir :

- 2 classes à La Feuillée
- 2 classes à Loqueffret
- 1 classe à Brennilis

Par courrier du 4 avril 2026, les élus de Brennilis ont officiellement sollicité une concertation auprès des Maires de Loqueffret et La Feuillée, de la direction du RPID et de l'inspection académique de Morlaix pour envisager d'autres scénarios possibles car l'effectif prévisionnel à la rentrée de septembre est réparti ainsi :

- 32 élèves issus de Brennilis
- 24 élèves issus de Loqueffret
- 19 élèves issus de La Feuillée

Brennilis constitue aujourd'hui le principal pôle d'apport d'élèves au sein du RPID.

Cette demande de concertation est restée sans réponse malgré les différentes relances effectuées par les membres du bureau municipal.

Le 7 mai 2026, à 12h15, la directrice du RPID et deux enseignantes de La Feuillée ont finalement accepté de rencontrer les élus de Brennilis, mais aucune contre-proposition n'a été proposée.

A la suite de cette entrevue, des parents d'élèves soutenus par les élus de Brennilis ont lancé une pétition « **pour le maintien de deux classes à l'école de Brennilis** ».

Au 1 juin 2026, cette pétition a été approuvée et signée par près de 300 personnes, dont quasiment la totalité des parents d'élèves domiciliés à Brennilis.

Cette mobilisation démontre le souhait de la population de Brennilis (Parents d'élèves-élus administrés...) de maintenir deux classes à Brennilis.

Le 22 mai 2026, le maire de Brennilis a rencontré les maires de La Feuillée et Loqueffret. Le maire de Loqueffret était accompagné d'un adjoint.

Lors du conseil d'école du 26 mai 2026, les élus proposent l'élaboration d'une nouvelle convention du RPID ou la rédaction d'un avenant à la convention de 2019 intégrant la notion de solidarité intercommunale. Ainsi, lors d'une éventuelle nouvelle fermeture de classe, la commune se trouvant aujourd'hui affaiblie ne serait pas impactée par cette nouvelle mesure de carte scolaire. Dans la pire des situations, on resterait à 3 classes, 3 écoles (une classe par site au minimum). Par ailleurs, il sera précisé que la classe de maternelle monolingue restera sur le site de Brennilis.

En outre, la solidarité intercommunale doit prendre en compte que l'exercice de la direction du RPID (administrativement et physiquement) se fera sur le site où la directrice (ou le directeur) enseignera.

Le conseil municipal a décidé qu'avant la signature d'une nouvelle convention ou d'un avenant, de nouvelles actions seront envisagées.

. Projet de valorisation de Ti AR Boudiged (Dolmen) de la destination touristique « cœur de Bretagne Kalon Breizh »

Présentation du projet par Berc'hed : valorisation du DOLMEN, une délibération a déjà été validée le 11 février 2026.

- Synthèse / Camping

L'avancée de la réflexion des travaux du site a débuté.

Dans le cadre de la mise aux normes de l'installation d'assainissement non collectif du camping, une seconde étude de sol a été demandée au cabinet d'études DOUR-DOUAR de Collorec, qui avait déjà présenté un projet d'assainissement (étude de sol + installation) en février 2023.

. Questions diverses.

Cabinet Médical

Le Conseil municipal demande au Maire de faire paraître un démenti concernant la fausse information sur le financement du centre de santé parue dans le bulletin municipal de la commune de la Feuillée

Logements vacants

(Logements cogérés par Monts d'Arrée et Finistère habitat)

Le Maire, a fait le point sur les Logements vacants de la Communauté de Commune et les actions à venir en vue de les réhabiliter pour permettre leurs locations

INFORMATION EPAGA

Le maire nous fait part d'une information émanant de L'EPAGA sur le Projet de révision des zones vulnérables et du déclassement envisagé sur 9 communes situées en tête du bassin versant de l'Aulne, sont concernées les communes de Berrien, Botmeur, Brasparts, Brennilis, la Feuillée, Huelgoat, Plouyé et Saint-Rivoal

Commission PNRA

Une modification a été apportée sur l'ordre des membres de la commission

Julien TALLEC devient Titulaire

Youenn Boudier devient suppléant

Le conseil municipal après avoir délibéré :

Vote pour :	11
Vote contre :	0
Abstention :	0

Demande Installation d'un nouveau marché hebdomadaire au bourg de BRENNILIS

Le Conseil autorise à l'unanimité l'installation d'un nouveau marché

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H45.